

Conseil des Ecoles Maternelle et Elémentaire de Waldwisse

du mardi 13 Octobre 2015

Etaient présents :

Mme Jelsch, Mme Magar, Mme Godot, Mme Arnold, M. Solinas et Mme Sour, délégués des parents d'élèves.

M. Magard, maire de Waldwisse.

Mme Bettenfeld, Mme Sabouriaut, Mme Nadé, Mme Rodari et M. Teitienne, enseignants.

1- Présentation des membres du Conseil des Ecoles

- Représentants des parents d'élèves aux conseils d'école :

Maternelle : Mme Arnold et Mme Sour

Elémentaire : Mme Jelsch, Mme Magar et Mme Godot.

- Enseignants : Mme Sabouriaut (PS/MS) - Mme Bettenfeld (MS/GS) - Mme Nadé (CP/CE1)

- Mme Rodari (CE2/CM1) - M. Teitienne (CM1/CM2) - Mme Huber (ZIL).

2- Effectifs 2015/2016 et prévisions 2016/2017

- Répartition des classes : Mme Sabouriaut (9 PS / 8 MS) - Mme Bettenfeld (6 MS / 19 GS) – Mme Schutz (7 CP / 13 CE1) – Mme Rodari (13 CE2 / 6 CM1) - M. Teitienne (7 CM1 / 11 CM2).

- Allemand : Mme Trampert ne pourra plus intervenir cette année. Les cours devraient débiter à la rentrée de Novembre avec un nouvel intervenant.

- Religion : Mme Hinterholz a été nommée à Waldwisse et remplacera Mme Thomas.

- Demande d'intervention du RASED pour les élèves en difficultés. Les interventions ont débuté fin Septembre.

- Prévisions pour la rentrée prochaine : les effectifs seront en hausse en élémentaire et en baisse en maternelle.

3- Vote du Règlement Intérieur des Ecoles

Les modifications ont été présentées aux membres du Conseil d'école qui ont voté les règlements intérieurs des écoles maternelle et élémentaire.

4- Sécurité et utilisation des locaux en dehors des heures de classe

- Le cahier de sécurité a été présenté aux membres du conseil d'école.

- Un point sur le DUER est fait :

. Les produits d'entretien doivent être enfermés dans un local fermé à clé.

. Des pancartes d'interdiction d'accès à la cour de l'école en dehors des heures de classe sont demandées.

- Un point est fait sur l'utilisation des locaux en dehors des heures de classe : occupation de la cour de l'école par la garderie scolaire avant 13h00 et après 15h00.

5- Activités Pédagogiques Complémentaires

- Les A.P.C. se déroulent désormais les lundis soirs.

- Les A.P.C. ne concernent pas uniquement les enfants en difficulté mais peuvent être utilisées pour différents projets éducatifs sur la base du volontariat (ex : travail sur l'Afrique cette année).

6- Direction (choix des directeurs remplaçants)

- En cas d'absence des directeurs des 2 écoles, nous signalons que l'intérim sera assuré par Mme Sabouriaut en Maternelle et par Mme Rodari en Élémentaire.

7- Absences éventuelles des Enseignants et ATSEM

- En cas d'absence d'un enseignant, un enseignant remplaçant sera, dans la mesure du possible, nommé par l'Inspection de l'Education Nationale. A défaut, un accueil coopératif sera mis en place pour les élèves ne pouvant bénéficier d'un autre mode de garde. Des nouvelles sont données chaque jour sur le site Internet des écoles.
- Les Enseignantes de Maternelle demandent s'il est possible de mettre en place un service de remplacement des ATSEM en cas d'absence (par un parent d'élève ou une autre personne disponible).

8- Projets pour l'année scolaire et point financier

- Un bilan financier des coopératives des Ecoles a été transmis à l'ensemble des parents d'élèves par les directeurs des 2 écoles. Une copie est fournie aux Représentants de la Commune.
- Le projet de l'année commun aux 2 écoles : l'Afrique.
Dans le cadre de ce projet, les élèves des 2 écoles travailleront sur ce thème dans le but de monter une exposition en juin avec la présentation d'un petit spectacle. Il y aura également l'intervention d'un conteur et une sortie de fin d'année est envisagée au zoo d'Amnéville.
- Les élèves participeront aux traditionnelles sorties USEP en cours d'année.
- Dans le cadre du jumelage avec le Kindergarten de Fitten, l'école Maternelle recevra les correspondants et leur rendra visite au cours de l'année.
- Une vente de chocolats est proposée pour la Saint Nicolas.
- Un marché de printemps est envisagé.

9- Cycle natation

- Les classes de CP/CE1 et de CE2/CM1 se rendront **chaque mercredi** matin à la piscine de Breistroff-la-Grande à partir du 24 Février. Le bus partira à 8h10 et sera de retour à l'école vers 10h40. Les horaires de la matinée de classe ne seront donc pas modifiés (8h00/11h00).
Un planning des parents-accompagnateurs sera établi comme l'an passé. Ces derniers aideront à l'habillage/déshabillage des enfants dans les vestiaires. Les Enseignants rappellent que les parents prévus au planning mais ne pouvant se rendre à la séance **sont priés de se faire remplacer par une autre personne** de la liste.
- Les élèves de CM1 de la classe de Mme Rodari se rendront exceptionnellement à la piscine cette année car, matériellement, ils ne seront pas en mesure d'être accueillis dans la classe de M. Teitienne.

10- Travaux divers

Elémentaire :

- Rangements dans les couloirs (étagères + rideaux)
- Grille de la cour de récréation.

Maternelle :

- Ouverture d'une porte de la cour vers la cave des appartements pour permettre le rangement des vélos afin de libérer les toilettes de la Maternelle.

- Grille de la cour de récréation.
- Ordinateur de direction à remplacer.
- Panneau d'affichage.